

LA COPRO ET VOUS

CHAUFFAGE

Le chauffage de la résidence est en fonctionnement.



Le déclenchement du chauffage dans les appartements se fait par votre thermostat présent dans votre logement, une petite flamme apparait en bas à droit de votre écran.

Le thermostat fonctionne sur pile, penser à vérifier l'état de celle-ci (voyant en bas à gauche de l'écran si sigle clignotant ou écran éteint – replacer les piles).

La purge des radiateurs se fait en mode automatique, merci de ne pas effectuer d'opération sur les radiateurs. Pour toute anomalie ou fuite, merci de remplir le formulaire cidessous :



ENCOMBRANTS

La résidence possède un local encombrant, pour avoir accès à celui-ci merci de faire la demande directement par le formulaire cidessous



Elle doit être formulée 48h avant la date souhaitée.

Non autorisés

- Les objets cassants (comme les miroirs ou le carrelage)
- Les gravats
- Les déchets végétaux
- Les piles, ampoules
- Les pièces automobiles
- Les grands cartons

NOUVELARRIVANT

Pour tout nouveau arrivant copropriétaire ou locataire, merci de remplir le formulaire ci-dessous :



LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet 109-111 rue du Général Malleret-Joinville 94400 Vitry sur Seine

conseil syndical@residence horizon.com